

La VAE - Validation des Acquis de l'Expérience 2021 - 2022

➤ Qu'est-ce-que la VAE ?

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) permet d'**obtenir tout ou une partie d'une certification** inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou d'un diplôme de l'Education Nationale **sur la base d'une expérience professionnelle**, salariée ou non, bénévole ou personnelle.

➤ Pour qui ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins **un an d'expérience** en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

➤ Pour quelle certification :

- Bachelor Marketing et Création Digitale (*Titre RNCP Chargé de promotion et marketing - niveau 6 délivré par Formatives*)
- Bachelor Programmation informatique (*Titre Concepteur Développeur d'Applications – niveau 6 délivré par le Ministère du Travail*)
- Mastère Sciences et Techniques du Numérique (*Titre RNCP Manager de projet - niveau 7 délivré par Formatives*).
- Mastère Stratégie Digitale (*Titre RNCP Manager de projet - niveau 7 délivré par Formatives*).

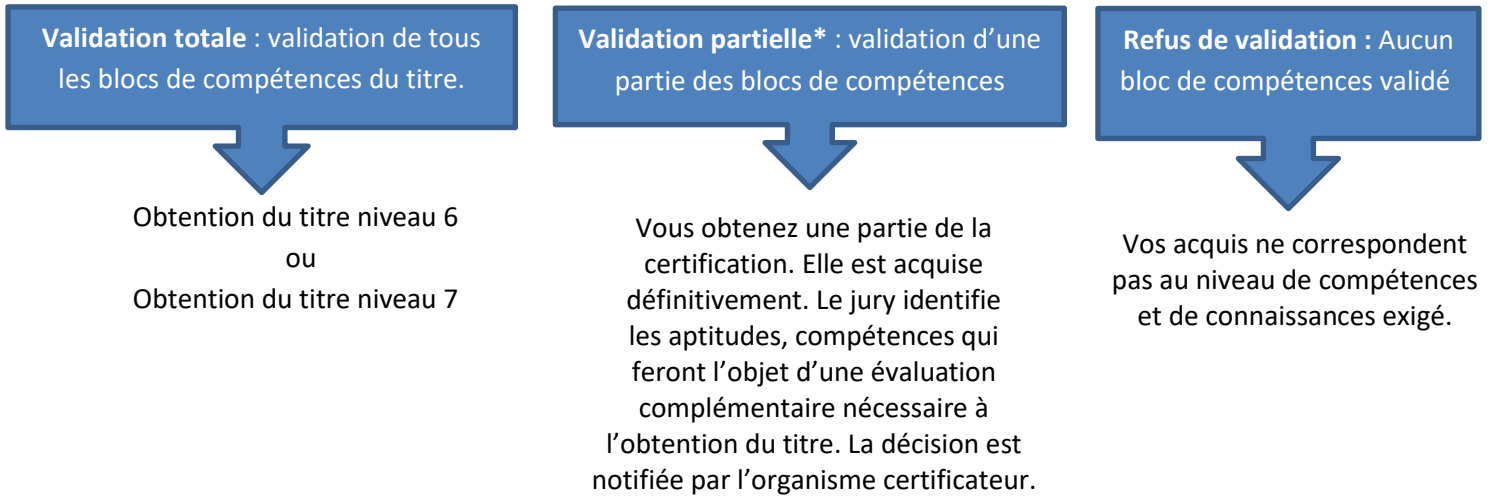
➤ Objectif de la VAE :

- Faire évaluer et reconnaître vos compétences dans le but d'obtenir le diplôme visé.
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Evoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours
- Développer sa confiance en soi

➤ Etapes de la VAE :

- 1- Définition de votre projet** et choisir la certification qui vous correspond
- 2- Présentation de votre dossier de recevabilité** (livret 1)
- 3- Résultat de l'étude** du livret 1 sous une semaine
- 4- Rédaction et constitution de votre dossier de validation** (livret 2) et préparation à la présentation de votre dossier devant le jury VAE. Un accompagnement par l'École 89 est obligatoire pour la constitution du livret 2 (détails ci-dessous, rubrique « notre accompagnement).
- 5- Remise du livret 2 et entretien avec le jury VAE** constitué :
 - Du directeur du centre de formation ou son représentant,
 - D'un représentant des formateurs
 - De professionnels choisis pour leurs compétences, aptitudes et connaissances exigées pour l'octroi du titre.

6- Décision du jury



*Validation partielle :

En cas de validation partielle, plusieurs solutions s'offrent au candidat pour compléter ses acquis.

➤ **Durée moyenne d'une VAE :**

L'ensemble de la démarche dure entre 8 et 12 mois (de la définition du projet jusqu'aux épreuves de validation devant le jury).

➤ **Périodes des jurys de VAE :**

	Niveau	Période
Les jurys de certification	Niv 6	Janvier
	Niv 7	
L'édition des parchemins	Niv 6	Mars
	Niv 7	

Calendrier Formatives

➤ **Notre accompagnement :**

Le candidat doit constituer un dossier, détaillé et argumenté, mettant en évidence son potentiel, les compétences acquises au cours de l'itinéraire professionnel, en lien avec le titre. Ce dossier est appelé le *Livret 2*.

L'École 89 confie à Ferrières Audit Consulting Coaching (FACC)*, la prestation d'accompagnement à la constitution du Livret 2 afin que le candidat optimise sa réussite de VAE.

A l'École 89, l'accompagnement est obligatoire et comprend :

- Une réunion méthodologique

- 4 ateliers en petits groupes :

Atelier 1 : description analyse des activités et identification des compétences mobilisées

Atelier 2 : écriture VAE et formalisation des compétences

Atelier 3 : choix et analyse d'une problématique professionnelle

Atelier 4 : préparation à l'entretien avec le jury VAE

Des entretiens individuels avec 1 professeur de l'école et au moins 1 professionnel en activité.

**FACC - organisme de formation spécialisé dans le développement des talents et des organisations faisant partie du Pôle Education du groupe Accelis.*

Discutons de votre projet :

Service VAE de l'École 89 :

Par mail contact@ecole-89.com OU par téléphone 01 81 16 37 34

<https://ecole-89.com/formation-professionnelle-vae>